

Le « plan migrants » de Macron et Collomb : une politique de contrôle, de répression, de dissuasion et d'expulsions

Avec les mesures annoncées, le gouvernement actuel, comme les précédents, prétend vouloir protéger plus rapidement ceux qui ont besoin d'un statut de réfugié et renvoyer plus efficacement les autres, dits migrants économiques. Toujours le même refrain alors qu'en réalité il s'agit d'accueillir le moins possible de personnes étrangères. Et nul n'ignore que les études scientifiques et le terrain démontrent que les motifs de départ sont multiples,

complexes, et bien souvent liés entre eux. S'y mêlent la violence politique, religieuse ou culturelle, la faillite politique et économique, l'absence de perspective d'avenir, la santé ou les dérèglements climatiques. Enfermer les personnes dans ces catégories et opposer les réfugiés aux migrants économiques, c'est nier la réalité et faire mine de gérer la situation avec fermeté pour satisfaire une partie de l'opinion opposée à l'accueil.

Les pratiques éclairent les vrais objectifs du programme du gouvernement :

Empêcher les migrants de quitter l'Afrique

En installant des centres de tri, des « postes avancés de l'OFPRA », en Libye ou ailleurs en Afrique, alors que les « centres de rétention » sont dans ces pays de sinistres prisons où les migrants sont exposés au viol et à la torture. Emmanuel Macron veut installer ces centres « au plus près du terrain » c'est-à-dire au plus loin des regards de la France et même de l'Europe. Il s'agit d'externaliser le traitement de l'immigration comme hier déjà en Libye avec le régime de Kadhafi, ou aujourd'hui en Turquie avec celui d'Erdogan.

En diminuant les moyens de sauvetage en mer ce qui transforme la Méditerranée en cimetière de migrants.

Empêcher les migrants d'entrer en France

En militarisant toute une vallée à la frontière italienne. En remettant en cause la libre circulation au sein de l'espace Schengen. En remettant en cause, au mépris de la loi, le droit d'asile, la protection due aux mineurs non accompagnés. En créant des lieux d'enfermement illégaux, pour des expulsions rapides sans procédure. Les attentats sur le sol français et l'état d'urgence fournissent un prétexte officiel, une manière de jouer de la confusion entre immigration et terrorisme. Voilà ce qui se joue dans la vallée de la Roya et, pour Cédric Herrou, devant les tribunaux.

Empêcher les migrants de rester en France

En leur rendant la vie invivable. A Paris, et notamment autour de la porte de la Chapelle, les campements de migrants sont régulièrement démantelés, souvent avec violence, et leurs biens détruits (tentes, couvertures cartons) 35 « évacuations » effectuées en 2 ans ! Sans apporter de réponse durable. A Calais plusieurs centaines de migrants vivent dans une grande précarité, sans cabane ni tente, poursuivis par les CRS qui s'opposent à toute installation.. La police intervient aussi pour empêcher les distributions de repas. Le Conseil d'État a du intervenir pour faire rétablir des points d'eau et des toilettes...

En expulsant plus de personnes étrangères et plus vite. Avec la création des PRAHDA, centres d'hébergement temporaire, l'État se dote (après les CADA et Les CAO) d'un nouvel outil pour rationaliser le tri des personnes et faciliter les expulsions. En confiant la gestion à ADOMA, Société d'économie mixte, l'État prend le contrôle quasi-total sur ces centres d'hébergement ce qui permettra un durcissement de la surveillance des résident.e.s et renforcera encore l'opacité du système par rapport à la gestion des associations à but non lucratif et humanitaires. Depuis fin juillet un PRAHDA de 114 places est ouvert à l'ancien Formule1de Poitiers-Sud.

DNSI appelle à développer et soutenir les nombreuses actions locales de solidarité avec les migrant.e.s

Mobilisons-nous pour exiger une véritable politique d'accueil respectueuse des droits fondamentaux et de l'asile.

Rassemblement tous les 1er mercredis du mois, 18h devant le Palais de Justice Poitiers